

Compte rendu des débats du Conseil Municipal du 17 juin 2026 à destination des  
habitants

Début de séance : 20h00

Présent.es : Richard Bladou, Eric Bossion, Maëlys Cayrol, Alexandre Delfaud, Sophie Doumenc, Frédéric Grave Maxime Hug, Valentin Juredieu, Martine Mercier, Jacques Montal, Agnès Morinière Marianne Murat, Jean Pierre Sales, Nathalie Schocron, Sylvie Thamié.

Absent.es excusés : /

Absent.e: /

1) Validation du procès-verbal du 28 avril et nomination du secrétaire de séance

Sylvie Thamié est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Le PV est présenté et adopté à l'unanimité.

2) Délégations consenties au Maire - délibération modificative

Après informations auprès de la trésorerie, il faut modifier les délégations consenties au Maire suivantes :

- Le point 2 sur la fixation des tarifs voirie, de stationnement est supprimé.
- Le point 3 sur la réalisation d'emprunt dans le cadre de sujets déjà délibérés en conseil est supprimé.
- Les points 15 et 21 sur l'application du droit de préemption (l'ensemble du conseil municipal étant déjà consulté par mail à chaque vente soumise à préemption)
- Le point 16 qui concerne les actions en justice visant la mairie est supprimé.
- La mise en place d'un seuil de 10 000€ sur le point 17 en cas d'accident provoqué ou impliquant un véhicule communal
- L'ajout d'un point permettant de réaliser les arrêtés validant les aides attribuées dans le cadre de la politique d'habitat décidée en conseil municipal

Ces modifications sont proposées dans l'esprit de faciliter et de fluidifier les petites délibérations de la vie courante sans devoir attendre le prochain conseil municipal à chaque fois. S'il y a un sujet concernant l'un de ces points, les décisions seront bien évidemment prises lors des réunions.

Voté à l'unanimité

### 3) Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales

Pour cette commission il peut y avoir au maximum :

- 3 titulaires + 3 suppléants de la liste majoritaire hors maire, adjoints et porteurs de délégations.
- 2 titulaires + 2 suppléants de la liste minoritaire

La commission se réunit avant chaque élection accompagnée de secrétaire(s) de mairie et éventuellement d'un agent de l'Etat.

Candidat aux postes de titulaires : Richard Bladou, Sophie Doumenc, Jean-Pierre Sales pour les élus issus de la majorité, Jacques Montal et Nathalie Schocron pour les élus issus de la minorité.

Candidats aux postes de suppléants : Alexandre Delfaud, Frédéric Grave, Valentin Jurredieu

Voté à l'unanimité

### 4) Désignation du délégué titulaire à Lot-Ingénierie-SDAIL

Lors d'un précédent conseil, Maxime Hug avait été élu titulaire et Nathalie Schocron suppléante. Monsieur le Maire étant élu au Grand Figeac désormais et reconduit dans ses fonctions il est déjà titulaire à cette délégation pour l'intercommunalité et ne peut pas avoir les deux casquettes.

Nathalie Schocron se propose donc en tant que titulaire, Eric Bossion en tant que suppléant.

Adopté à l'unanimité

### 5) Adhésion au CAUE - Année 2026

CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Ils nous accompagnent toute l'année, gratuitement, en cas de sollicitation sur nos projets en échange d'une adhésion annuelle de 150€ (pour les communes de 701 et 1500 habitants).

Il est rappelé que les habitant·es peuvent aussi solliciter le CAUE, qui les accompagnera gratuitement dans leurs projets immobiliers.

Adopté à l'unanimité

#### 6) Subventions aux associations

Jacques Montal, Martine Mercier, Richard Bladou, Alexandre Delfaud et Maëlys Cayrol sortent en raison de leur implication ou de celle de leurs proches dans les associations.

Les subventions suivantes sont étudiées par les membres du conseil municipal présent·es :

ADIL	50	€
ALA	160	€
APE	400	€
Anciens combattants	50	€
Société de pêche	170	€
Comité des fêtes	400	€
Association des Clous	400	€
Club GV sport	50	€
Amicale laïque du collège de LACAPELLE-MARIVAL	100	€
Coopérative de l'école élémentaire	487,50	€
Fondation du Patrimoine	600	€
Entente FONS FOURMAGNAC CAMBURAT	100	€
Association de défense de la gare	150	€
Reissa accueil loisirs	4478	€
Reissa vie sociale	700	€

Adopté à l'unanimité des présents

Les cinq élus sortis reprennent place et Maxime Hug sort pour voter la subvention de la chasse (son frère étant président), une subvention de 200€ est décidée.

Adopté à la majorité avec 12 voix pour et 2 abstentions

7) Ecole de la Salamandre - participation aux frais de fonctionnement de l'école de la part des communes avoisinantes

Après analyse des chiffres, il ressort que le coût de scolarisation d'un enfant (hors cantine, temps méridien etc., c'est-à-dire tout ce qui n'est pas obligatoire dans le temps scolaire) est de 1424.69€ pour la commune. Il varie d'une année à l'autre en fonction du nombre d'enfants, sachant que les effectifs n'ont pas d'incidence sur certaines charges, comme le chauffage par exemple. Ces coûts ont trait au fonctionnement de l'école. Il est rappelé que les investissements n'y sont donc pas inclus.

Il est proposé de laisser le montant de participation des autres communes à 1500€/enfant, comme c'est le cas depuis 2 ans.

Adopté à l'unanimité

8) Taxe d'aménagement - révision du taux communal

Une majoration de 1%, indépendante de la mairie, a été instaurée par le Grand Figeac sur la zone artisanale. Il est décidé de rester à 2% comme depuis de nombreuses années pour le taux communal.

Adopté à l'unanimité

9) Maison Médicale - Demande de Mme BRON

Reporté au prochain CM

10) Maison Médicale - Demande de Mme Ginestet

L'orthophoniste et la psychomotricienne demandent une demi-journée chacune en plus, la mairie ne louant pas à la  $\frac{1}{2}$  journée il a été convenu qu'elles louent le vendredi dans un bail solidaire (si l'une souhaite arrêter la demie journée l'autre devra la prendre à sa charge).

## 11) Commissions communales - Listes des membres

Les présidents des commissions Cœur de village, Embellissement du village, Sport et Fêtes et Cérémonies ont présenté la liste de leurs membres.

<b>COMMISSION CŒUR DE VILLAGE</b>				
PRESIDENT : MAXIME HUG				
Civilité	NOM	PRÉNOM	ADRESSE MAIL PERSONNELLE	TÉLÉPHONE PERSONNEL (domicile / portable)
M	HUG	Maxime		
M	CARLETTI	Marc		
Mme	MURAT	Laurence		
Mme	THAMIE	Sylvie		
Mme	MURAT	Marianne		
M	SALES	Jean-Pierre		
Mme	COLLIN	Claire		
Mme	MONTAL	Jacques		
M	DELFAUD	Alexandre		
M	SAGNE	Lionel		
M	GRAVES	Frédéric		
Mme	MERLE	Maryline		
M	DECHAMP	Guy		

<b>COMMISSION EMBELISSEMENT DU VILLAGE</b>				
PRESIDENT : MARTINE MERCIER				
Civilité	NOM	PRÉNOM	ADRESSE MAIL PERSONNELLE	TÉLÉPHONE PERSONNEL (domicile / portable)
Mme	MERCIER	Martine		
Mme	PETITFILS	Martine		
M	GRAVES	Frédéric		
M	DECHAMP	Guy		
Mme	LASCOUT	Michèle		
Mme	BOUSCASSE	Eliane		
M	ROGER	André		

## COMMISSION CULTURE ET SPORT

PRESIDENT : FREDERIC GRAVES

Civilité	NOM	PRÉNOM	ADRESSE MAIL PERSONNELLE	TÉLÉPHONE PERSONNEL (domicile / portable)
M	GRAVES	Frédéric		
M	DELFAUD	Alexandre		
M	LEZAT	Didier		
Mme	HUG	Francoise		
Mme	GRAVES	Christelle		
Mlle	CAYROL	Mae		
M	ALMAGRO	Quentin		
M	JUREDIEU	Valentin		
M	CAYROL	JEROME		

## COMMISSION FETES ET CEREMONIES

PRESIDENT : MAELYS CAYROL

Civilité	NOM	PRÉNOM	ADRESSE MAIL PERSONNELLE	TÉLÉPHONE PERSONNEL (domicile / portable)
Mme	CAYROL	Maëlys		
Mme	MERCIER	Martine		
M,	MAMO	Yves		
M.	GOURET	YANN		
Mme	LASCOUT	Michelle		
Mme	LE MAO	Cécile		
M.	ALMAGRO	Quentin		
Mme	PETITFILS	Martine		

Voté à l'unanimité

## 12) Choix du nom de l'aire de loisirs

Suite à la consultation lancée nous avons eu 9 propositions. Après discussion, le choix retenu est « l'Airal Combe Dardène », l'airal désignant en occitan « l'aire » au sens détente du terme et Combe Dardène étant l'adresse où se situe cette aire de loisirs.

Adopté à la majorité avec 13 voix pour et 2 abstentions

## 13) Commission communale Aire de jeux

Dans les demandes des habitants, l'aire de jeux pour enfant revient souvent sur la table. Maxime Hug aimerait donc qu'une commission se préoccupant de ce sujet voit le jour.

Les objectifs de la commission :

- Consulter les personnes intéressées sur les lieux où il conviendrait de mettre en place / supprimer / renforcer une aire de jeux sur la commune
- Informer des contraintes de projets qui vont faire que certains espaces ne sont pas adaptés pour le moment
- Faire émaner une/des propositions budgétisée(s) de la commission après validation du/des lieu(x) par le conseil
- Préciser que les propositions peuvent être diverses et réalisées prioritairement en fonction des budgets annuels.

Sylvie Thamié, adjointe à l'enfance/jeunesse est proposée en tant que présidente de la commission.

Voté à l'unanimité

## 14) Projet photovoltaïque citoyen ancienne décharge communale - Accord de principe

La CRE vient d'intégrer les centrales photovoltaïques au sol de petite taille (entre 100 et 500 kWc) à l'appel d'offre simplifié ce qui, probablement, pourrait nous donner l'opportunité de bénéficier de tarifs bloqués pour les 20 années à venir aux alentours de 95€/MWh au lieu des 80€ prévus dans la pré-étude. Cette opportunité pourrait permettre à la commune d'équilibrer le projet financièrement même sans acheteur local (avec la revente uniquement). Une consultation des ABF est en cours. Une consultation pour trouver un porteur de projet et sa validation arrivera une fois les autorisations obtenues et tarifs bloqués.

Ce projet permettrait aux habitant·es intéressées (dans un rayon contraint) d'investir et de bénéficier de cette production électrique. Il permettrait aussi d'améliorer l'aspect de l'ancienne décharge.

Il est proposé de valider sur le principe le projet, afin de bloquer le tarif proposé, sous réserve qu'il soit à minima à l'équilibre.

Adopté à l'unanimité

➤ Questions Diverses

- Toilettes publiques

Le sujet revient une nouvelle fois sur la table, doit-on réhabiliter les existantes ? En faire de nouvelles mais dans ce cas, où pour ne pas avoir à les déplacer lors des travaux du cœur du village... après un long débat, Agnès Dardenne se propose de mettre à jour le devis réalisé lors du précédent mandat sur le modèle de toilettes publiques vues au parc animalier de Gramat et de les intégrer au bloc du pont bascule. Un élu propose d'en créer un second du même type près du château en l'intégrant au projet de rénovation du cœur de village.

- Les pigeons

Une élue évoque la nuisance des pigeons sur la commune. Un fauconnier qui est déjà intervenu lors des années précédentes sera contacté.

- Fouilles archéologiques cœur du village

Près du château des fouilles archéologiques ont eu lieu, les services du département ont laissé quasi tel quel en « rebouchant » sans rien faire de plus. Ils n'ont en effet pas l'obligation de remettre en état la voirie. Un élu nous informe qu'un habitant a crevé ses pneus en voulant se garer dans cette zone. Les travaux de remise en état sont à l'étude (devis réalisé).

- Parquet salle culturelle

De nouvelles lattes se sont cassées dans la salle des fêtes. La réparation est déjà prévue.

- Maison Martigoutte

Un élu nous informe que des tuiles sont tombées du toit à la maison Martigoutte.

- Boulangerie

La procédure est toujours en cours pour notre recours concernant la climatisation et de la porte de service à la boulangerie qui devient un réel souci.

- IME

Une réunion d'information avec les riverains a lieu ce jeudi 18 juin (Mérigou, combe Dardène) concernant les travaux de l'IME qui débuteront le mois prochain. Cette rencontre ne pouvait être envisageable avant que le permis ne soit validé.

- Zone des poubelles de l'EHPAD

Un élu signale que le sol de la zone des poubelles de l'EHPAD se remplit d'eau quand il pleut, ce qui en complique l'accès pour le personnel. Le Maire confirme avoir déjà reçu cette information, qui sera traitée par l'adjoint en charge des bâtiments et de la voirie.

Fin de séance : 23h30

CR réalisé par Maëlys Cayrol & Nathalie Schocron